

ment ses techniques d'analyse et de détection des fléaux naturels, ses communications d'urgence et l'éducation du public». Le ministre a aussi parlé des questions relatives à la santé.

Le ministre de l'Environnement a été beaucoup critiqué ces derniers jours à propos de ce document. Je crois, cependant, qu'il emploie la bonne tactique. Il a publié un document qui fait réagir le public et il a déclaré qu'il proposerait un plan d'action précis en septembre.

• (1330)

Par cette demande de rétablissement de soutien financier au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, nous invitons le gouvernement à respecter son engagement d'accorder la priorité à l'environnement, puisque tout amoindrissement ou éclatement de ce centre serait contraire au plan d'action présenté par le ministre de l'Environnement.

Voilà le problème tel qu'il se pose maintenant aux Canadiens. On ne sait trop à quoi s'en remettre en ce moment, et cela pose à nouveau la question de la confiance. D'un côté le gouvernement nous parle de son attachement à la protection de l'environnement, mais de l'autre côté il y a des réductions—même si le montant n'est pas élevé, c'est une somme qu'on pourrait trouver dans le système—du soutien financier à un établissement qui est un expert en matière de directives et de réglementation sur la façon d'organiser les lieux de travail pour y instaurer un environnement sûr.

S'il veut respecter ses priorités, le gouvernement ne devrait pas s'en prendre à un établissement qui fait figure d'institution écologique depuis 1978 et qui est à la pointe du progrès. Je félicite mon collègue le député de Hamilton-Ouest d'avoir pris cette initiative. L'administration comporte des centaines de sociétés d'État et de services qui, parce qu'ils ne font pas les manchettes, ne figurent pas sur la liste des priorités, et c'est bien le cas de l'organisme en question. C'est une cible toute trouvée pour les compressions. En d'autres termes, quand le ministre des Finances dit: «Je veux une réduction de 15 p. 100 à toutes les sociétés d'État», on est dur envers les organismes publics de taille réduite.

Le ministre de l'Environnement, le ministre de la Santé et du Bien-être social, le premier ministre et le ministre des Finances devraient se consulter et comprendre que cet établissement assure un service d'intérêt national. Chacun des députés a dans sa circonscription des gens qui désirent s'informer sur la façon de rendre les lieux de travail plus sains et moins dangereux. Je pense

que s'ils comprenaient la chose, ils reviendraient sur leur décision.

M. Geoff Scott (Hamilton—Wentworth): Madame la Présidente, je suis particulièrement heureux, puisque je viens de Hamilton, de parler aujourd'hui à la Chambre de l'une des plus grandes institutions de ma ville. Les habitants de l'agglomération de Hamilton—Wentworth ne sont pas les seuls à bénéficier du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail qui fait leur fierté. En fait, tous les Ontariens et même tous les Canadiens devraient se réjouir qu'il existe.

Il ne fait aucun doute de nos jours que l'hygiène et la sécurité au travail au Canada nous posent d'énormes problèmes. Heureusement, nous disposons désormais d'un centre d'information essentiel sur l'hygiène et la sécurité au travail. Il y a maintenant douze ans que les syndicats, le secteur privé et les gouvernements concevaient ce projet qui devait nous aider à relever les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui.

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles n'a jamais cessé de préoccuper tant les employeurs que les travailleurs et le gouvernement. Depuis dix ans, divers organismes, les employeurs, les travailleurs, le gouvernement et tous les autres intervenants s'intéressent davantage à ces problèmes et tentent de plus en plus de collaborer afin de réduire les pertes.

D'ailleurs, dans ce domaine, quand nous parlons de pertes, nous parlons de souffrances humaines et de pertes financières. Nous devons faire plus. Nous devons continuer de travailler ensemble pour garantir à tous les Canadiens un milieu de travail sain et sûr. Pas plus tard qu'en fin de semaine, 140 pays ont participé à la Journée de la Terre. Nous nous inquiétons énormément de notre environnement et de ses effets sur la santé des Canadiens. Le lieu de travail est partie intégrante de l'environnement et nous devons donc attacher autant d'importance à l'influence du milieu de travail sur la santé et le bien-être des travailleurs.

L'hygiène et la sécurité au travail au Canada est un domaine complexe, qui fait appel à une combinaison de facteurs économiques, scientifiques et moraux. La question est encore compliquée par le fait que nous avons 13 gouvernements—10 provinces, 2 territoires et Ottawa—qui tous essaient de faire quelque chose.

L'importance de ce domaine, au Canada et à l'étranger, est de plus en plus reconnue du fait de l'effet des tendances économiques, sociales, technologiques et démographiques liées au milieu de travail. Il touche tout le